

Kuczer.Didier

De : "BLANC Florie" <florie.blanc@portbarcares.com>
À : "Kuczer.Didier" <kuczer.didier@wanadoo.fr>
Envoyé : mercredi 1 février 2012 17:02
Objet : RE: VOTRE DEMANDE AUPRES DE M. MENARD POUR LE MIROIR
La demande est à adresser à Monsieur Le maire – Hôtel de Ville – 66420 LE BARCARES.
Bonne réception.
Cordialement

De : Kuczer.Didier [mailto:kuczer.didier@wanadoo.fr]
Envoyé : mercredi 1 février 2012 16:59
À : BLANC Florie
Cc : ETIENNE CASTEL
Objet : Re: VOTRE DEMANDE AUPRES DE M. MENARD POUR LE MIROIR

Bonjour Madame,

Et merci de votre réponse.
Nous transmettons votre réponse à notre Syndic qui fera établir un devis par un spécialiste.
Toutefois, nous souhaiterions une confirmation écrite sur papier à En tête de la Mairie étant donné que nous aurons à placer ce Miroir sur le Terre-plein central de l'avenue Annibal, domaine Public sur lequel nous ne pouvons intervenir sans autorisation des Services de Voirie municipale.
Ou question posée différemment: A qui devons nous adresser la demande à la quelle vous faites allusion.

Merci de votre réponse.
Didier KUCZER
Président du Conseil Syndical.

----- Original Message -----

From: [BLANC Florie](#)
To: kuczer.didier@wanadoo.fr
Sent: Wednesday, February 01, 2012 4:30 PM
Subject: VOTRE DEMANDE AUPRES DE M. MENARD POUR LE MIROIR

Monsieur bonjour,
Suite à votre demande auprès de M. MENARD pour votre réunion du syndic le 6 Février
La municipalité vous donne son accord de principe pour la pose du miroir avenue Annibal, Résidence Port Saint Ange.
Il vous ait demandé de faire la demande par écrit pour cette mise en place. La mise en œuvre et les frais inhérents à cette démarche seront à vos frais (achat du miroir, support, ...).
Vous souhaitant bonne réception
Cordialement.